

Avons-nous suscité votre intérêt pour le développement durable?

Nous vous rendons volontiers visite dans votre commune pour vous présenter plus en détail nos offres et nos instruments.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous!

Illustrations: Quartier Zukunft - Labor Stadt - (page de titre), OCEE



Contact

Office de la coordination environnementale
et de l'énergie du canton de Berne
Reiterstrasse 11
3011 Berne

Tél. +41 31 633 36 51
Fax +41 31 633 36 60
Courriel info.aue@bve.be.ch

Vous trouverez des informations complémentaires
sur le développement durable au niveau communal
à l'adresse

www.be.ch/dd



Offices concernés

OCEE – Office de la coordination
environnementale et de l'énergie

OACOT – Office des affaires
communales et de l'organisation
du territoire

DDCommune

Le développement durable dans la commune

- Le développement durable: une approche globale et sur le long terme pour une gestion efficace de votre commune
- De l'analyse de la situation à la concrétisation des mesures, un processus structuré ménageant aux communes une large marge de manœuvre individuelle
- Des conseils, un accompagnement tout au long des démarches et un appui financier dans le cadre du réseau de compétences bernois pour le développement durable local

Office de la coordination environnementale
et de l'énergie du canton de Berne

Penser globalement – agir localement

«Le développement durable (DD) est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.» (Le Rapport Brundtland, 1987)

Votre commune joue un rôle-clé dans la mise en œuvre du DD. C'est pourquoi le canton de Berne vous propose différents instruments et vous soutient durant la mise en place d'un système de gestion efficace. Il vous aide ainsi à employer les ressources là où il est nécessaire d'intervenir et là où elles apporteront un bénéfice maximal sur le long terme.

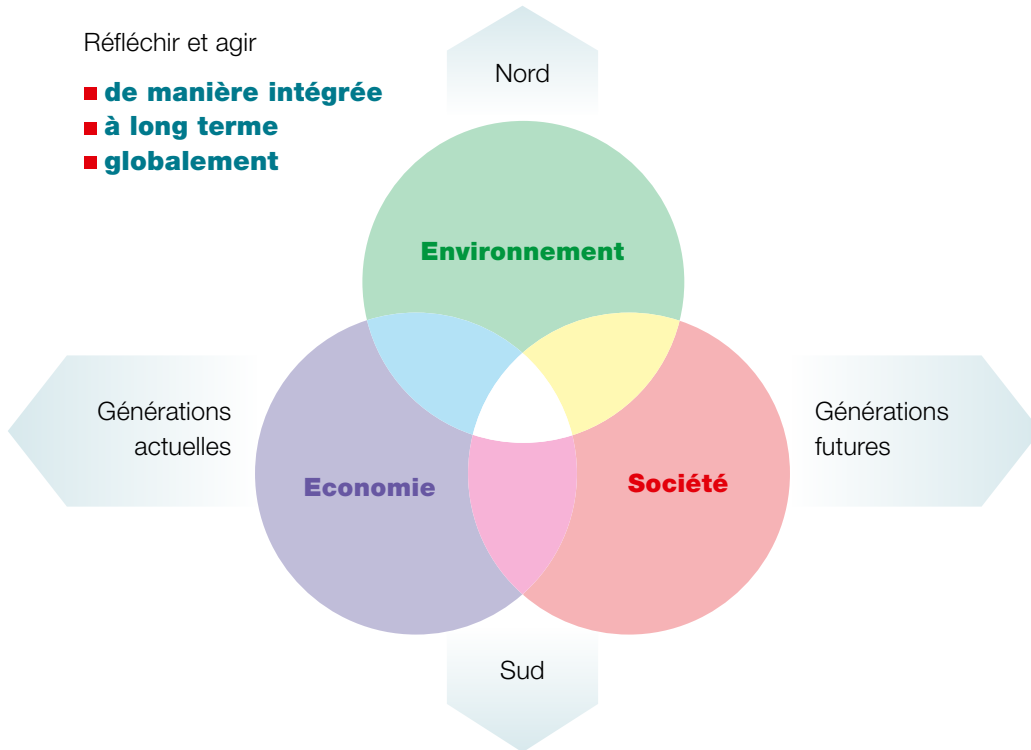
Agir selon les principes du DD, c'est intégrer dans une égale mesure les aspects sociaux, écologiques et économiques dans les processus décisionnels. Cette approche globale permet de gérer les conflits d'objectifs et d'exploiter les synergies.

Les membres des autorités communales qui axent leur politique sur ces principes peuvent de surcroît s'appuyer sur des fondements solides pour communiquer leurs décisions au public.



Réfléchir et agir

- de manière intégrée
- à long terme
- globalement



Relever les défis de demain grâce à notre offre spécialisée

Profilographe communal Cet outil d'évaluation de la situation permet d'identifier les points forts et les points faibles de votre commune du point de vue du DD.

Gestion axée sur le DD Sur la base de cette évaluation, vous déterminez les mesures à prendre pour votre commune. A l'aide d'un schéma directeur, vous planifiez son avenir de manière globale, durable et axée sur les objectifs. Enfin, dans votre programme de législation, vous définissez des priorités de sorte que les ressources soient utilisées là où elles doivent l'être.

Indicateurs DD Grâce à ces éléments de référence, vous pouvez suivre l'évolu-

tion de votre commune et situer celle-ci dans une comparaison à l'échelle cantonale.

Evaluation de la durabilité Cette procédure vise à optimiser les répercussions sociales, économiques et environnementales des projets communaux; elle peut en outre être utilisée comme base de décision.

Réseau de compétences Le réseau de compétences bernois pour le DD local met à votre disposition son expertise et un appui financier.

Offre de formation Les formations de l'OCEE vous permettent d'en savoir plus sur le DD et la mise en œuvre de ses principes à l'échelle locale.